



SECTION SPORTIVE ST THEODARD
GARCONS
FILLES

Test d'entrée
Section Sportive
03 Avril 2024
à 9h



SECTION SPORTIVE DE SAINT THEODARD A MONTAUBAN

Le dossier et tous les documents annexes sont à retourner avant le

Vendredi 15 Mars 2024

(

délai de rigueur tous dossier ramener après cette date et incomplet ne sera pas enregistré)

au District de Tarn et Garonne de Football
300 Avenue du Portugal BP 825 82008 MONTAUBAN Cedex
ou mail : technique@foot82.fff.fr

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Mail : Tél Portable :

Demande de candidature en classe de :

6ème 5ème 4ème

Représentant légal du candidat :

Nom : Prénom :

Degré de parenté : Profession :

Adresse :

CP : Ville :

Tél Domicile : Tél Travail :

Mail : Tél Portable :

2. RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES. Année scolaire 2023-2024

Classe :

ECOLE PRIMAIRE D'ORIGINE :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE D'ORIGINE

CACHET DE L'ECOLE D'ORIGINE

DATE ET SIGNATURE
DU DIRECTEUR DE L'ECOLE

PARTICIPATION AU TEST D'ENTREE
SECTION SPORTIVE ST THEODARD A MONTAUBAN
Mercredi 3 Avril 2024 à Montauban

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom : Prénom :
Né le : A :
Club : Depuis la saison :
Niveau de pratique : Tél Portable :

Droitier Gaucher Taille Poids

Poste FOOT A 11

1

2 3 4 5

6

7 8 10 11

9

Poste FOOT A 8

1

2 4 3

5 6

7 8

Entourez les chiffres correspondants

Autorisation parentale

Je soussigné : *père, mère, tuteur légal**

Autorise (nom, prénom) à participer
à la journée de Test le :

Mercredi 3 Avril 2024 à 9h00
A MONTAUBAN

Signature :



CERTIFICAT D'APTITUDE

A RENVOYER AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné, (cachet du médecin) :

Déclare

A avoir examiné ce jour :

Nom :

Prénom :

Né le :

A avoir constaté :

Son aptitude à la pratique intensive du football

A

Le

Signature

*Ce certificat est obligatoire pour participer au
test d'entrée à la section sportive le 3 Avril 2024*

CONVENTION de CESSION de DROIT D'UTILISATION

Nous soussignés les représentants légaux de l'enfant :

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Demeurant : Demeurant :

.....

Autorisons à photographier notre enfant mineur

Dont le nom est : Née le :

À Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographes pourront être exploitées et utilisées directement par le district de Football de Tarn et Garonne ou être cédées à des tiers, intégralement ou par extraits, sous toute forme et tout support connu et inconnu à ce jour et sans que cette liste ci-dessous puisse en aucun cas être considérée comme exhaustive, pour le monde entier, sans limitation de lieu, de quantité et de pays.- Presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, présentation sur le site Web.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objet de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable

La présente cession est consentie à titre gracieux par les représentants légaux de l'enfant. Les représentants légaux de l'enfant, ou ce dernier à sa majorité, ont la possibilité de mettre un terme à cette convention par lettre recommandée avec AR.

Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de notre enfant.

Fait pour valoir ce que droit, le à

Signature(s) précédée(s) de la mention "Bon pour accord"

Des représentants légaux de l'enfant